RÉPUBLIQUE DU CONGO
UNITÉ – TRAVAIL – PROGRÈS

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

RAPPORT
SUR L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

AU 31 MARS 2025



JUIN 2025

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX **4**
LISTE DES GRAPHIQUES **4**
INTRODUCTION **5**
1. EXECUTION DU BUDGET AU 31 MARS 2025 **7**
1.1 Rappel de la loi de finances 2025 **7**
1.2 Réalisations budgétaires au 31 mars 2025 **8**
1.3 Exécution des recettes budgétaires **8**
1.3.1 Recettes fiscales 9
1.3.1.1 Impôts et taxes intérieurs 10
1.3.1.2 Droits et taxes de douanes 10
1.3.2 Dons 11
1.3.3 Cotisations Sociales 11
1.3.4 Autres recettes 11
1.3.4.1 Recettes pétrolières 11
1.3.4.2 Redevance du domaine de télécommunication 11
1.3.4.3 Redevance forestière 11
1.3.4.4 Droits et frais administratifs 12
1.4 Exécution des dépenses budgétaires **12**
1.4.1 Dépenses du budget général 13
1.4.1.1 Charges financières de la dette 14
1.4.1.2 Personnel 14
1.4.1.3 Biens et services 14
1.4.1.4 Transferts 14
1.4.1.5 Dépenses d'investissement 14
1.4.1.6 Autres dépenses (charges communes) 14
1.4.2 Dépenses des budgets annexes 14
1.4.3 Dépenses des comptes spéciaux du trésor 15
1.5 Exécution des dépenses sociales au 31 Mars 2025 **15**
1.5.1 Exécution des dépenses sociales par nature 15
1.5.2 Exécution des dépenses sociales par secteur 16
2. EVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES AU 31 MARS **17**
2.1 Solde budgétaire global **17**
2.2 Solde primaire de base **17**
2.3 Solde primaire de base hors pétrole **17**

3. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT AU 31 MARS 18
3.1 Situation du financement extérieur 18
3.1.1 Tirages 18
3.1.2 Amortissement de la dette extérieure 18
3.2 Situation du financement intérieur 18
3.2.1 Apport du système bancaire 18
3.2.2 Titres publics non-résidents 19
3.2.3 Remboursement de la dette intérieure 19
3.3 Solde de financement et de trésorerie 19
4. ANNEXES 21
Annexe 1 : Exécution des recettes du budget de l'Etat au 31 mars 2025 22
Annexe 2 : Exécution des dépenses du budget de l'Etat au 31 mars 2025 23
Annexe 3 : Situation des soldes du budget de l'Etat au 31 mars 2025 24
Annexe 4 : Situation des recettes des impôts et taxes au 31 mars 2025 25
Annexe 5 : Dépenses sociales par secteur au 31 mars 2025 26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Exécution par type de budget à fin mars 2025 (en milliards de FCFA) 8
Tableau 2 : Exécution par titre de recettes à fin mars 2025 (en milliards de FCFA) 9
Tableau 3 : Exonérations fiscales au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA) 10
Tableau 4 : Etat de mobilisation des autres recettes au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA) 12
Tableau 5 : Situation du financement et de la trésorerie au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)..... 20

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Réalisation des recettes fiscales au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA) 9
Graphique 2 : Exécution des dépenses de l'Etat au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA) 13
Graphique 3 : Exécution par nature de dépenses au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA) 13
Graphique 4 : Exécution des dépenses sociales au 31 mars 2025 15
Graphique 5 : Soldes budgétaires au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA) 17

INTRODUCTION

L'exécution du budget de l'Etat s'est déroulée dans un contexte perturbé par des événements récents ayant fragilisé la reprise économique laborieusement amorcée par les pays d'Afrique subsaharienne.

L'arrivée du nouveau président des États-Unis à la Maison-Blanche, en janvier 2025, a été suivie par l'instauration de nouvelles politiques protectionnistes. Bien qu'une dérogation prévue par l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) soit censée atténuer de moitié l'impact de la hausse effective des droits de douane appliqués au Mexique et au Canada, la période allant du 20 janvier au 1er avril 2025 a été marquée par la mise en place de tarifs douaniers significatifs : 20% sur les produits importés de Chine, 25% sur l'acier et l'aluminium, 25% sur les importations en provenance du Mexique et du Canada, ainsi que 10% sur l'énergie importée du Canada.

L'augmentation des droits de douane imposés par les États-Unis, conjuguée aux mesures de rétorsion adoptées par plusieurs partenaires commerciaux, a ravivé les tensions commerciales à l'échelle mondiale. Ces hausses tarifaires, visant notamment la Chine, le Canada, le Mexique ainsi que certains produits stratégiques comme l'acier, l'aluminium et l'énergie, ont contribué à accentuer l'incertitude économique et à perturber les chaînes d'approvisionnement internationales.

Les effets de ces mesures protectionnistes se font sentir à plusieurs niveaux. D'une part, elles entraînent une augmentation des coûts pour les entreprises importatrices et, par ricochet, pour les consommateurs. D'autre part, la riposte des pays visés, sous forme de contre-mesures tarifaires ou de diversification de leurs partenariats commerciaux, engendre une fragmentation accrue des échanges mondiaux. Ce climat de tensions compromet la stabilité du commerce international, ralentit les investissements transfrontaliers et pèse sur la croissance, en particulier dans les économies émergentes et en développement, qui demeurent vulnérables aux chocs extérieurs.

Au niveau international, selon les prévisions de référence qui intègrent les données disponibles au 4 avril, la croissance mondiale devrait chuter à 2,8% en 2025, contre 3,3 % dans la mise à jour des perspectives économiques mondiales (PEM) du FMI de janvier 2025.

Dans les **économies avancées**, la croissance devrait atteindre 1,4 % en 2025. Aux **États-Unis**, elle ralentirait à 1,8 %, soit un recul de 0,9 point de pourcentage par rapport aux prévisions publiées dans les PEM de janvier 2025. Ce repli s'explique par une incertitude accrue concernant les politiques publiques, l'intensification des tensions commerciales et un affaiblissement de la demande intérieure. Dans la **zone euro**, la croissance attendue serait de 0,8%, marquant une décélération de 0,2 point de pourcentage. La Banque de France a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'**économie française**, soulignant que celle-ci pâtit d'un climat d'attentisme sur le plan national ainsi que des incertitudes entourant une éventuelle hausse des droits de douane américains sur les produits européens.

Dans les **pays émergents et les pays en développement**, la croissance devrait ralentir pour atteindre 3,7% en 2025, avec des révisions à la baisse significatives pour les pays les plus affectés par les récentes mesures commerciales, notamment la Chine (4,0% contre 5,0% en 2024).

En **Afrique subsaharienne**, la croissance régionale devrait ralentir pour s'établir à 3,8 % en 2025, soit une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage. Ce repli s'explique principalement par la détérioration de la conjoncture mondiale, marquée par un affaiblissement

de la demande extérieure, des prix des produits de base en berne et un resserrement des conditions financières. Les perspectives se dégradent particulièrement pour les pays exportateurs de matières premières et ceux fortement exposés au commerce avec les États-Unis.

La croissance économique au sein de la **Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale** (CEMAC) est estimée à 2,4% d'ici la fin de l'année 2025. Toutefois, des risques persistent, notamment ceux liés à l'endettement excessif des États membres et à la dégradation de la position extérieure de la région, susceptibles de compromettre la viabilité des économies à court et moyen termes.

S'agissant du Congo, la croissance du PIB réel devrait atteindre 3,3% en 2025, contre 2,6% en 2024. Cette dynamique de croissance serait principalement portée par le secteur secondaire, notamment grâce à la forte progression de la branche « Autres activités extractives » (+32,0%), suivie de celle de la « Fabrication des produits minéraux non métalliques » (+13,5%).

Au 31 mars 2025, les recettes budgétaires de l'État se sont élevées à 474,2 milliards de FCFA, soit 18,6% des prévisions annuelles, tandis que les dépenses ont atteint 364,4 milliards de FCFA, représentant 16,6%. À la même période en 2024, ces montants s'établissaient respectivement à 419,7 et 392,1 milliards de FCFA. Il en résulte un excédent budgétaire de 109,8 milliards de FCFA, en nette progression par rapport à celui de 27,7 milliards de FCFA enregistré un an plus tôt.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, au 31 mars. Il est structuré en trois chapitres déclinés de la manière suivante : (i) le premier est consacré aux résultats de l'exécution du budget de l'Etat ; (ii) le deuxième examine les différents soldes ; (iii) et le dernier décrit les opérations de trésorerie et de financement.

1. EXECUTION DU BUDGET AU 31 MARS 2025

1.1 Rappel de la loi de finances 2025

Le projet de loi de finances de l'année 2025 a été adopté par le Parlement en décembre 2024. Dans son contenu, le budget de l'Etat est arrêté à la somme de 2 550,7 milliards de FCFA en recettes et 2 198,7 milliards de FCFA en dépenses. Il se dégage un excédent budgétaire prévisionnel évalué à 352,0 milliards de FCFA.

Ce budget traduit les orientations du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT 2025-2027) qui s'articulent autour de la poursuite de la mobilisation des recettes, de la rationalisation des dépenses et l'amélioration de la gestion de la dette en vue de rééquilibrer les finances publiques.

S'agissant du financement et de la trésorerie, la loi de finances prévoit les ressources et les charges respectivement à 497,0 milliards de FCFA et 849,0 milliards de FCFA. Il en ressort un déficit de financement et de trésorerie de 352,0 milliards de FCFA qui serait totalement résorbé par le solde budgétaire prévisionnel

En somme, la loi de finances 2025 se présente en grandes lignes, en milliards de FCFA, ainsi qu'il suit :

Budget général	
Recettes	2 411,0
Dépenses	2 059,0
Budgets annexes	
Recettes	8,8
Dépenses	8,8
Comptes spéciaux du trésor	
Recettes	130,9
Dépenses	130,9
Trésorerie et financement	
Ressources	497,0
Charges	849,0
Gap de financement	0,0

1.2 Réalisations budgétaires au 31 mars 2025

A fin mars 2025, les recettes et les dépenses du budget de l'Etat ont été réalisées respectivement à 474,2 milliards de FCFA (18,6%) et 364,4 milliards de FCFA (16,6%) contre 419,7 milliards et 392,1 milliards l'année dernière à la même période. Il se dégage un solde budgétaire excédentaire de 109,8 milliards de FCFA contre 27,7 milliards de FCFA une année auparavant, à la même période.

Le budget général est exécuté en recettes à 458,5 milliards de FCFA et en dépenses à 348,7 milliards de FCFA pour des prévisions annuelles de 2 411,0 milliards de FCFA et 2 059,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 19,0% pour les recettes et 16,9% pour les dépenses.

Les recettes et les dépenses des budgets annexes sont réalisées à 0,0 milliard de FCFA pour des prévisions de 8,8 milliards de FCFA avec un même taux de réalisation de 0,4%, contre 0,5 milliard de FCFA à fin mars 2024.

S'agissant des comptes spéciaux du trésor, ils sont exécutés en recettes et en dépenses à 15,6 milliards de FCFA (12,0%) contre 15,0 milliards de FCFA, l'année passée à la même période.

Tableau 1 : Exécution par type de budget à fin mars 2025 (en milliards de FCFA)

TYPES DE BUDGET	RECETTES			DEPENSES			SOLDE	
	Prévisions	Exécution	(%)	Prévisions	Exécution	(%)	Prévisions	Exécution
Budget général	2 411,0	458,5	19,0	2 059,0	348,7	16,9	352,0	109,8
Budgets annexes	8,8	0,0	0,4	8,8	0,0	0,4	0,0	0,0
Comptes spéciaux du trésor	130,9	15,6	12,0	130,9	15,6	12,0	0,0	0,0
TOTAL BUDGET DE L'ETAT	**2 550,7**	**474,2**	**18,6**	**2 198,7**	**364,4**	**16,6**	**352,0**	**109,8**

Source: **DGB**

1.3 Exécution des recettes budgétaires

A fin mars, les recettes budgétaires réparties en grande masse, sont exécutées ainsi qu'il suit :

- recettes fiscales, prévues à 1 075,3 milliards de FCFA, sont réalisées à 265,3 milliards de FCFA, correspondant à 24,7% des prévisions de l'année. Ces recettes ont connu une hausse de 17,3% par rapport au niveau de 2024 et à la même période, qui était de 226,2 milliards de FCFA ;
- recettes non fiscales, prévues à 1 475,4 milliards de FCFA, sont exécutées à 208,9 milliards de FCFA, soit un taux de 14,2%. Elles ont connu une hausse de 7,9% par rapport au niveau atteint en 2024 et à la même période.

La décomposition des recettes non fiscales se présente comme suit :

- dons et legs et fonds de concours, projetés à 73,0 milliards de FCFA, n'ont pas connu de mobilisation ;

- cotisations sociales, recouvrées à 15,6 milliards de FCFA (17,2%) contre 15,0 milliards de FCFA à fin mars 2024 ;
- autres recettes, prévues à 1 311,7 milliards de FCFA, sont exécutées à 193,3 milliards de FCFA, soit un taux de 14,7%. Comparées au niveau atteint au 31 mars 2024, ces recettes ont connu une hausse de 8,2%.

Tableau 2 : Exécution par titre de recettes à fin mars 2025 (en milliards de FCFA)

	LFI 2025	Réal.
Recettes fiscales	1 075,3	265,3
Dons et legs et fonds de concours	73,0	0,0
Cotisations sociales	90,7	15,6
Autres recettes	1 311,7	193,3
Total	**2 550,7**	**474,2**

Source: **DGB_DEP**

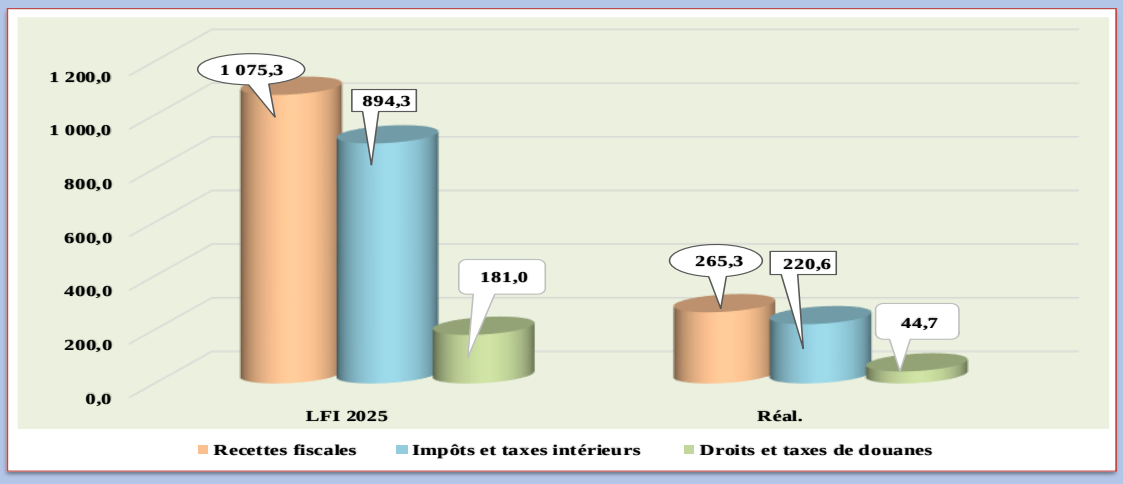
1.3.1 Recettes fiscales

Au premier trimestre 2025, les recettes fiscales sont mobilisées à hauteur de 265,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 24,7%. La contribution de ces deux composantes se présente de la manière suivante :

- impôts et taxes intérieurs, recouvrés à 220,6 milliards de FCFA contre 187,6 milliards de FCFA une année auparavant à la même période ;
- droits et taxes de douanes, réalisés à 44,7 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 24,7%. Ils sont en augmentation de 15,8% par rapport au niveau de réalisation de 2024 à la même période.

Le graphique ci-dessous présente la réalisation des recettes fiscales au 31 mars.

Graphique 1 : Réalisation des recettes fiscales au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)



Source: **DGB_DEP**

1.3.1.1 **Impôts et taxes intérieurs**

Les impôts et taxes intérieures mobilisés à 220,6 milliards de FCFA, soit 24,7% des prévisions, sont en augmentation de 17,6% par rapport au niveau d'exécution de 2024 à la même période.

La répartition de quelques natures des impôts et taxes se décline ainsi qu'il suit :

- taxe sur la valeur ajoutée, liée à l'activité économique du secteur hors pétrole, est recouvrée à 68,7 milliards de FCFA ;

- impôt sur le revenu des personnes physiques, mobilisé à 49,0 milliards de FCFA ;

- impôt sur les sociétés, perçu à 64,9 milliards de FCFA ;

- droits d'accises, recouvrées à 6,4 milliards de FCFA ;

- droits d'enregistrement et de timbres mobilisés à 5,8 milliards de FCFA ;

- taxe sur les contrats d'assurance, recouvrée à 1,7 milliard de FCFA ;

- taxe sur les transferts des fonds, mobilisée à 4,0 milliards de FCFA ;

- taxe sur abonnements et réabonnements télévisions, réalisée à 0,7 milliard de FCFA ;

- taxe unique sur les salaires, perçue à 3,1 milliards de FCFA ;

- taxe sur le trafic des communications électroniques, mobilisée à 1,9 milliard de FCFA.

1.3.1.2 **Droits et taxes de douanes**

Pour une prévision de 181,0 milliards de FCFA, les recettes de droits de douane sont réalisées à 44,7 milliards de FCFA à fin mars 2025 contre 38,6 milliards de FCFA une année auparavant à la même période.

Par ailleurs, les exonérations accordées par l'Etat sont en augmentation de 24,2% par rapport au niveau de réalisation de 2024 et à la même période.

Le tableau ci-dessous illustre l'état des exonérations au 31 mars 2025.

Tableau 3 : Exonérations fiscales au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)

				Total au 31 Mars		(%)
	Janvier	**Février**	**Mars**	**2 025**	**2 024**	**Variation**
Exonérations dues au secteur pétrolier	**36,0**	**29,4**	**33,7**	**99,1**	**104,2**	**-4,9**
Exonérations réglementaires	**17,7**	**58,3**	**19,6**	**95,6**	**52,7**	**81,4**
Exonérations réglementaires douanières	*12,4*	*51,6*	*14,9*	*78,9*	*30,8*	**155,9**
Contribution de l'Etat à l'investissement	*5,3*	*6,7*	*4,8*	*16,8*	*21,9*	-23,5
Exonérations exceptionnelles	**0,5**	**0,1**	**0,2**	**0,8**	**0,4**	**89,4**
Total	**54,1**	**87,8**	**53,5**	**195,5**	**157,4**	**24,2**

Source : **DGB_DGDD**

1.3.2 Dons.

Pour une enveloppe prévisionnelle de 73,0 milliards de FCFA, les dons n'ont pas été mobilisés à fin mars 2025, de même que l'année précédente à la même période.

1.3.3 Cotisations Sociales

Prévues à 90,7 milliards de FCFA, les cotisations sociales sont recouvrées à 15,6 milliards de FCFA (17,2%) contre 15,0 milliards de FCFA l'année passée et à la même période. Ces cotisations se répartissent ainsi qu'il suit :

- part patronale au profit de la CRF, recouvrée à hauteur de 9,8 milliards de FCFA ;
- part patronale au profit de la CNSS, réalisée à 0,9 milliard de FCFA ;
- part ouvrière au profit de la CRF, exécutée à 4,9 milliards de FCFA ;
- part ouvrière au profit de la CNSS, recouvrée à hauteur de 0,1 milliard de FCFA.

1.3.4 Autres recettes

Les autres recettes, prévues à 1 311,7 milliards de FCFA, sont recouvrées à 193,3 milliards de FCFA au premier trimestre contre 178,6 milliards de FCFA l'année passée, à la même période. La réalisation de ces recettes est tirée essentiellement par les recettes pétrolières 184,4 milliards de FCFA.

La réalisation des autres recettes suivant quelques rubriques se présente ainsi qu'il suit :

1.3.4.1 Recettes pétrolières

Pour une enveloppe globale de 1 230,1 milliards de FCFA, ces recettes sont réalisées à 184,4 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 15,0%. Ces réalisations sont en augmentation de 12,2% comparées au niveau de fin mars 2024.

Les recettes pétrolières sont structurées de la manière suivante :

- produits de vente de cargaisons, mobilisés à 143,7 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 11,8% contre 136,9 milliards de FCFA atteint l'année dernière, à la même période ;
- transferts pétroliers, effectués à 20,6 milliards de FCFA, au même niveau qu'à fin mars 2024 ;
- produits de commercialisation, recouvrés à 19,1 milliards de FCFA contre 5,0 milliards de FCFA au 31 mars 2024 ;
- bonus pétrolier, réalisé à 1,1 milliard de FCFA.

1.3.4.2 Redevance du domaine de télécommunication

Elle est recouvrée à 3,6 milliards de FCFA contre 1,0 milliard de FCFA mobilisée en 2024 et à la même période.

1.3.4.3 Redevance forestière

Pour une prévision de 13,2 milliards de FCFA, la redevance forestière est recouvrée à 2,8 milliard de FCFA contre 1,2 milliard de FCFA à fin mars 2024.

1.3.4.4 Droits et frais administratifs

Pour une prévision de 23,5 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs sont recouvrés à 1,3 milliard de FCFA, soit 5,3% des prévisions de l'année. Ces recettes sont en hausse de 8,3% par rapport à 2024 et à la même période.

Le tableau ci-dessous résume les réalisations des autres recettes à fin mars 2025.

Tableau 4 : Etat de mobilisation des autres recettes au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)

	LFI 2025	Réal.	%Réal
Autres recettes	**1 311,7**	**193,3**	**14,7**
Recettes pétrolières	1 230,1	184,4	15,0
Redevance forestière	13,2	2,8	21,5
Redevance minière	0,2	0,1	24,3
Intérêts des prêts	0,0	0,0	
Dividendes	14,8	0,0	0,0
Redevance du domaine de télecommunication	0,0	3,6	
Redevance superficiaire	1,3	0,1	
Redevance sur les transactions électronique	0,0	0,4	
Autres recettes non fiscales	0,0	0,4	
Amendes et condamnations pécuniaires	2,0	0,0	0,0
Droits et frais administratifs	23,5	1,3	5,3
Vente de gaz	26,6	0,2	0,9

Source: **DGB_DEP**

1.4 Exécution des dépenses budgétaires

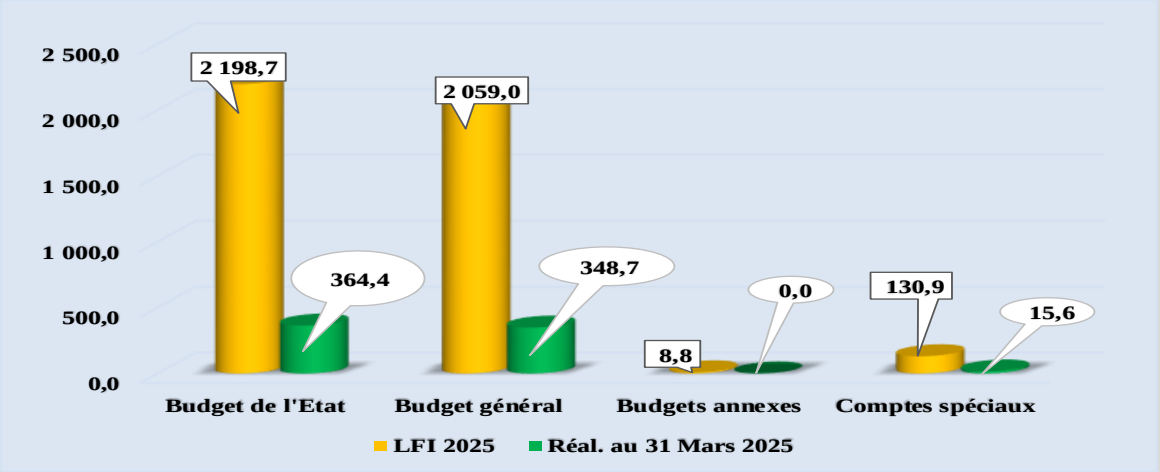
Les dépenses du budget de l'Etat ont atteint 364,4 milliards de FCFA à fin mars 2025, pour des prévisions de 2 198,7 milliards de FCFA (16,6%) contre 392,1 milliards de FCFA en 2024 et à la même période. Ce niveau de réalisation est tiré par les dépenses de personnel avec un niveau d'exécution de 100,3 milliards de FCFA.

Au titre du budget général, prévues à 2 059,0 milliards de FCFA, les dépenses sont ressorties à 348,7 milliards de FCFA (16,9%) contre 376,6 milliards de FCFA à fin mars 2024, soit une diminution de 7,4%.

Les dépenses des budgets annexes sont exécutées à hauteur sont réalisées à 0,0 milliard FCFA pour des prévisions de 8,8 milliards de FCFA avec un même taux de réalisation de 0,4%, contre 0,5 milliard FCFA à fin mars 2024. Les comptes spéciaux sont réalisés à 15,6 milliards de FCFA (12,0%) contre 15,0 milliards de FCFA en 2024 et à la même période.

Le graphique ci-dessous présente l'exécution des dépenses de l'Etat à fin mars 2025.

Graphique 2 : Exécution des dépenses de l'Etat au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)



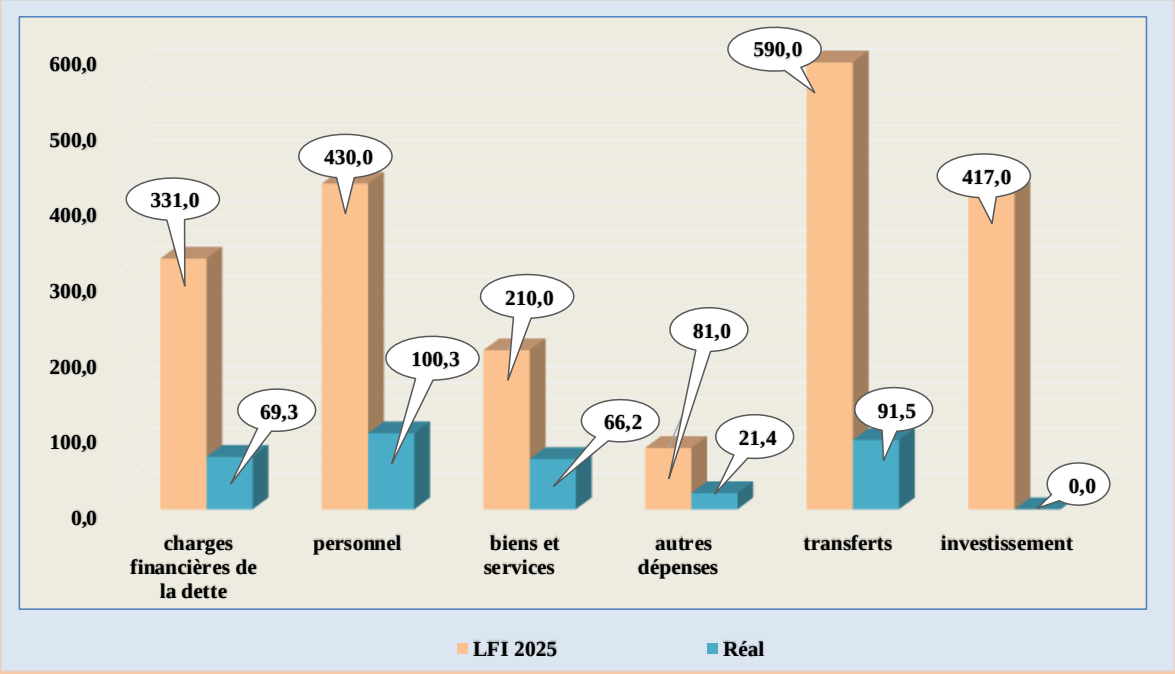
Source: **DGB_DEP**

1.4.1 Dépenses du budget général

Prévues à 2 059,0 milliards de FCFA, les dépenses du budget général sont exécutées à 348,7 milliards de FCFA, soit 16,9% des prévisions. Ces dépenses sont en baisse de 7,4% comparées au niveau des dépenses réalisées à la même période une année auparavant, qui était de 376,6 milliards de FCFA.

Par grandes rubriques économiques, l'exécution des dépenses du budget général se présentent de la manière suivante :

Graphique 3 : Exécution par nature de dépenses au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)



Source: **DGB_DEP**

1.4.1.1 Charges financières de la dette

Projetées à 331,0 milliards de FCFA, les charges financières de la dette sont réglées à hauteur de 69,3 milliards de FCFA à fin mars 2025, soit 20,9% des prévisions de l'année. Le niveau d'exécution de ces dépenses est en baisse de 30,8% comparé à celui atteint une année auparavant à la même période (100,1 milliards de FCFA).

Ces charges sont réglées à 49,6 milliards de FCFA contre 76,1 milliards de FCFA en mars 2024 pour la dette intérieure et à 19,8 milliards de FCFA contre 24,0 milliards de FCFA au titre de la dette extérieure.

1.4.1.2 Personnel

Au premier trimestre, les dépenses de personnel sont ressorties à 100,3 milliards de FCFA pour un objectif de 430,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 23,3%. Ce niveau d'exécution est en hausse de 5,1% comparé à celui atteint en 2024 et à la même période, qui était de 95,4 milliards de FCFA.

1.4.1.3 Biens et services

Pour une prévision de 210,0 milliards de FCFA, les biens et services sont exécutés à 66,2 milliards de FCFA à fin mars 2025. Ces dépenses sont en hausse de 41,6% comparativement au niveau réalisé à la même période en 2024 qui était de 46,7 milliards de FCFA.

1.4.1.4 Transferts

Les dépenses de transferts sont exécutées à 91,5 milliards de FCFA au premier trimestre 2025, soit un taux de 15,5% des prévisions. Elles sont en baisse de 18,2% par rapport à leur niveau de fin mars 2024 qui était de 111,9 milliards de FCFA.

1.4.1.5 Dépenses d'investissement

Prévues à 417,0 milliards de FCFA, les dépenses d'investissement n'ont pas été exécutées au premier trimestre, contre 5,6 milliards de FCFA au 31 mars 2024.

1.4.1.6 Autres dépenses (charges communes)

Les autres dépenses (charges communes), prévues à 81,0 milliards FCFA, sont mandatées à hauteur de 21,4 milliards FCFA (26,4%). Elles sont en hausses de 27,4% par rapport à son niveau de 2024 à la même période (16,8 milliards de FCFA).

1.4.2 Dépenses des budgets annexes

Sept (7) budgets annexes sont ouverts au titre de la loi de finances 2025. Prévues à 8,8 milliards de FCFA, les dépenses des budgets annexes sont mandatées à 0,0 milliard de FCFA (0,4%) contre 0,5 milliard de FCFA exécutées en 2024 et à la même période.

1.4.3 Dépenses des comptes spéciaux du trésor

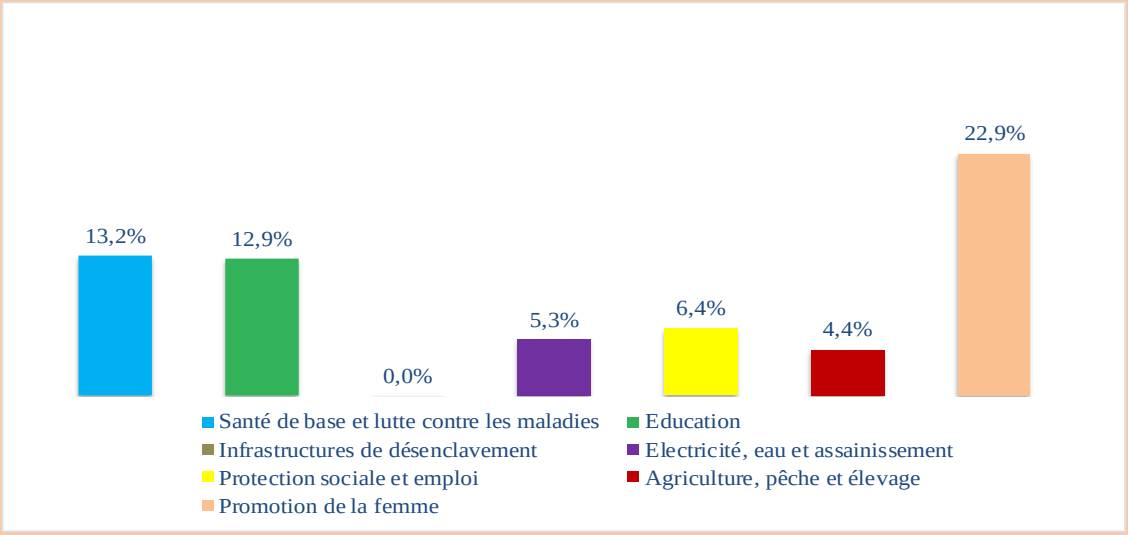
Au titre de la loi de finances 2025, dix-huit (18) comptes d'affectation spéciale sont ouverts. Au premier trimestre, les dépenses de ces comptes sont exécutées à 15,6 milliards de FCFA pour une prévision de 130,9 milliards de FCFA (12,0%) contre 15,0 milliards de FCFA exécutées une année auparavant et à la même période.

1.5 Exécution des dépenses sociales au 31 Mars 2025

Les dépenses sociales à fin mars 2025 exécutées à 55,7 milliards de FCFA, pour une enveloppe annuelle de 572,5 milliards de FCFA (9,7%) contre 55,5 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente. Ce taux d'exécution est tiré par le secteur Promotion de la femme (22,9%) suivi du secteur Santé de base et lutte contre les maladies (13,2%).

Le graphique ci-dessous donne une vue globale de l'exécution des dépenses sociales à fin mars 2025.

Graphique 4 : Exécution des dépenses sociales au 31 mars 2025



Source: **DGB**

1.5.1 Exécution des dépenses sociales par nature

L'exécution des dépenses sociales par nature à fin mars se présente comme suit :

- ✓ les dépenses de biens et services, sont exécutées à 2,1 milliards de FCFA contre 3,4 milliards de FCFA à fin mars 2024 ;
- ✓ les dépenses de transfert, présentent un niveau d'exécution de 53,6 milliards de FCFA contre 49,4 milliards de FCFA une année auparavant ;
- ✓ les dépenses d'investissement n'ont pas connu d'exécution, contre 2,6 milliards de FCFA au 31 mars 2024.

1.5.2 Exécution des dépenses sociales par secteur

Au 31 mars 2025, l'exécution des dépenses sociales par titre est détaillée comme suit :

- *Santé de base et lutte contre les maladies*

Prévues pour un montant global de 180,9 milliards de FCFA, les dépenses liées à ce secteur sont exécutées à 23,9 milliards de FCFA (13,2%) contre 20,1 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente. Ce taux est tiré par les programmes de lutte contre la tuberculose et contre les maladies non transmissibles (36,0%).

- *Education*

Pour une enveloppe globale de 161,6 milliards de FCFA, l'exécution à fin mars de ce secteur est de 20,9 milliards de FCFA, soit un taux de 12,9%, tiré par le programme de la gratuité des fournitures scolaires, des manuels scolaires et des frais de scolarité ainsi que du matériel didactique au niveau des établissements primaires, secondaire d'enseignement général.

- *Infrastructures de désenclavement*

Prévues à 55,7 milliards de FCFA, ces dépenses, à fin mars, n'ont pas connu d'exécution comme l'année dernière, à la même période.

- *Electricité, eau et assainissement*

Les dépenses de ce secteur sont mandatées à 4,5 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 84,8 milliards de FCFA (5,3%) contre 1,9 milliards de FCFA en 2024. Ce niveau est principalement influencé par l'exécution du programme assainissement des villes (12,0%).

- *Protection sociale et emploi*

A fin mars 2025, les dépenses de ce secteur sont exécutées à 3,9 milliards de FCFA pour une prévision de 60,2 milliards de FCFA (6,4%) contre 53,6 milliard de FCFA à fin mars 2024. Ce niveau est en lien avec l'insertion et réinsertion sociale et économique des handicapés et des minorités (37,5%).

- *Agriculture, pêche et élevage*

Pour une prévision de 23,0 milliards de FCFA, les dépenses de ce secteur sont exécutées à 1,0 milliard de FCFA (4,4%) contre 1,6 milliard de FCFA à la même période en 2024. Ce taux est tiré par l'exécution du programme de métayage bovin (37,5%).

- *Promotion de la femme*

Pour une prévision de 6,2 milliards de FCFA, les dépenses de ce secteur sont exécutées à 1,4 milliard de FCFA contre 1,3 milliard de FCFA à la même période en 2024. Ce taux est consécutif à l'auto emploi et la formation aux petits métiers à travers les activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes filles mères

2. EVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES AU 31 MARS

La situation détaillée de chaque solde est décrite comme suit :

2.1 Solde budgétaire global

Au 31 mars 2025, le solde budgétaire global dons inclus s'est établi à 109,8 milliards de FCFA, pour une prévision de 352,0 milliards de FCFA, correspondant à un taux de réalisation de 31,2%. Comparé au niveau atteint au 31 mars 2024 (27,7 milliards de FCFA), ce solde s'est amélioré de 82,1 milliards de FCFA.

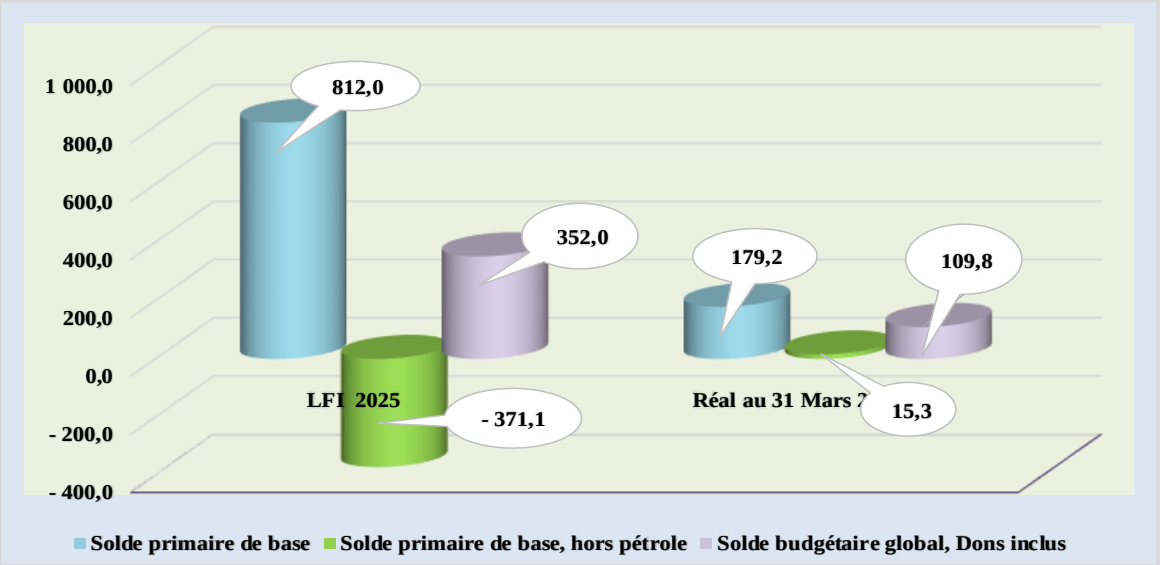
2.2 Solde primaire de base

Pour une prévision de 812,0 milliards de FCFA, le solde primaire de base s'est établi à 179,2 milliards de FCFA à fin mars 2025, soit 22,1% de l'objectif annuel. Ce solde a connu une hausse de 40,2% par rapport à 2024 et à la même période, dont le niveau s'élevait à 127,8 milliards de FCFA.

2.3 Solde primaire de base hors pétrole

Projeté à -371,1 milliards de FCFA, le solde primaire de base hors pétrole a atteint le niveau de 15,3 milliards de FCFA en fin mars 2025 (-4,1%), contre -14,8 milliards de FCFA atteint en 2024 et à la même période.

Graphique 5 : Soldes budgétaires au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)



Source: **DGB_DEP**

3. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT AU 31 MARS

Au 31 mars 2025, la situation détaillée des principaux postes des opérations de trésorerie et de financement se présente ainsi qu'il suit :

3.1 Situation du financement extérieur

La situation du financement extérieur net fait ressortir un financement négatif de 110,9 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de -304,0 milliards de FCFA, contre -71,9 milliards de FCFA l'année passée et à la même période. Cette situation est consécutive au paiement net de la dette à hauteur de 119,0 milliards de FCFA.

3.1.1 Tirages

Prévus à 179,0 milliards de FCFA, les tirages au 31 mars n'ont pas connu de réalisation.

3.1.2 Amortissement de la dette extérieure

La dette extérieure nette à fin mars 2025 est amortie à hauteur de 110,9 milliards de FCFA pour une prévision de -327,0 milliards de FCFA soit un taux d'amortissement de 33,9%. Comparé à fin mars 2024 (115,1 milliards de FCFA), le taux de remboursement est en baisse de 3,6%.

3.2 Situation du financement intérieur

Pour une prévision de - 48,0 milliards de FCFA, la situation du financement intérieur au 31 mars 2025 est ressortie négative à 73,8 milliards de FCFA contre 89,5 milliards de FCFA l'année dernière et à la même période. Cette situation est consécutive au niveau élevé des charges nettes de financement (-88,5 milliards de FCFA) comparativement aux tirages nets réalisés auprès du système bancaire à 14,7 milliards de FCFA.

3.2.1 Apport du système bancaire

A fin mars 2025, la position nette du gouvernement est débitrice du système bancaire de 14,7 milliards de FCFA. Cette situation est consécutive aux tirages de 35,2 milliards de FCFA effectués auprès de la BEAC, dont 14,7 milliards de FCFA du FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et d'un remboursement net de 20,5 milliards de FCFA auprès des banques commerciales.

3.2.2 Titres publics non-résidents

A fin mars 2025, le volume net du portefeuille de titres publics (Trésor) levé sur le marché auprès des banques non résidentes a diminué de 32,8 milliards de FCFA, contre 64,8 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente.

3.2.3 Remboursement de la dette intérieure

Pour une prévision annuelle de -155,0 milliards de FCFA, les paiements au titre de la dette intérieure sont effectués à hauteur de -17,9 milliards de FCFA (11,6%), contre 50,0 milliards de FCFA en 2024, dont 16,7 milliards de FCFA au titre des arriérés sociaux et 1,2 milliard de FCFA au titre des arriérés commerciaux.

3.3 Solde de financement et de trésorerie

A fin mars 2025, la situation de financement et de trésorerie affiche un gap de financement de 41,0 milliards de FCFA, contre un excédent de 29,1 milliards de FCFA enregistré l'année passée et à la même période. Ce déficit de financement et de trésorerie résulte du niveau élevé des charges de financement, qui n'ont pas pu être couvertes par l'excédent du solde budgétaire base caisse.

Le tableau ci-après présente la situation détaillée des opérations de financement et de trésorerie.

Tableau 5 : Situation du financement et de la trésorerie au 31 mars 2025 (en milliards de FCFA)

	Prév	Réal. fin Mars	% Réal
IV,- FINANCEMENT	**-352,0**	**-184,7**	**52,5%**
IV.1- EXTERIEUR NET	**-304,0**	**-110,9**	**36,5%**
Tirages	**179,0**	**0,0**	**0,0%**
Prêts projets (ressources extérieures affectées)	129,0	0,0	0,0%
Appuis budgétaires	50,0	0,0	
Amortissements nets	**-327,0**	**-110,9**	**33,9%**
Amortissement dû	-327,0	-119,0	36,4%
Variations d'arriérés extérieurs	0,0	8,1	
Accumulation d'arriérés extérieurs principal	0,0	8,1	
Réduction d'arriérés extérieurs antérieurs	0,0	0,0	
Réechelonnements attendus	0,0	0,0	
Annulation	0,0	0,0	
Exim Bank	**-156,0**	**0,0**	
IV.2- INTERIEUR NET	**-48,0**	**-73,8**	**153,7%**
Système bancaire	**22,0**	**14,7**	**66,8%**
Système bancaire intérieur (net)	**22,0**	**14,7**	**66,8%**
BEAC	**-185,0**	**35,2**	**-19,0%**
Contrepartie FMI	26,0	14,7	
FRPC-FEC	0,0	18,0	
Tirages DTS	0,0	-3,3	
Autres	-211,0	20,5	-9,7%
Banques commerciales	**207,0**	**-20,5**	**-9,9%**
Non bancaire	**-70,0**	**-88,5**	126,4%
Titres publics non résidents	0,0	-32,8	
Souscriptions	0,0	117,5	
Remboursements	0,0	-150,3	
Emission emprunts obligataires	85,0	0,0	
Remboursement des emprunts obligataires	0,0	-37,7	
Remboursement dette intérieure	-155,0	-17,9	11,6%
Arriérés sociaux	-100,0	-16,7	16,7%
Retraite	-80,0	-16,4	20,5%
Autres arriérés	-20,0	-0,3	1,4%
Arriérés commerciaux	-51,0	-1,2	2,4%
Situation du 4 Mars	-4,0	0,0	
ECART DE FINANCEMENT GLOBAL	**0,0**	**-41,0**	

Source: **CCA_DEP**

4. ANNEXES

ANNEXE 1 : EXECUTION DES RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT AU 31 MARS 2025

NATURE DES RECETTES	PREVISIONS LFI 2025	EXECUTION AU 31 MARS 2025	(%) REAL/PREVLFI
I.1- Recettes budgétaires	**2 550,7**	**474,2**	**18,6**
Recettes fiscales	**1 075,3**	**265,3**	**24,7**
Impôts et taxes intérieurs	894,3	220,6	24,7
Droits et taxes de douanes	181,0	44,7	24,7
Dons et legs et fonds de concours	**73,0**	**0,0**	0,0
Dons COVID-19	0,0	0,0	
Fonds COVID	0,0	0,0	
Fonds national de solidarité	0,0	0,0	
Dons ordinaires et legs	73,0	0,0	0,0
Autres recettes	**1 311,7**	**193,3**	**14,7**
Redevance forestière	13,2	2,8	21,5
Redevance minière	0,2	0,1	24,3
Recettes de portefeuille	14,8	0,0	0,0
Intérêts de placement	0,0	0,0	
Dividendes	14,8	0,0	0,0
Redevance du domaine de télécommunication	0,0	3,6	
Redevance et droits immobiliers	0,0	0,0	
Redevance superficiaire	1,3	0,1	
Redevance sur les transactions électroniques	0,0	0,4	
Autres recettes non fiscales	0,0	0,4	
Amendes et condamnations pécuniaires	2,0	0,0	0,0
Droits et frais administratifs	23,5	1,3	5,3
Vente de gaz	26,6	0,2	0,9
Contribution à la stab. des px des produits pétr	0,0	0,0	
Recettes pétrolières	1 230,1	184,4	15,0
Produits de vente des cargaisons	1 220,1	143,7	11,8
Transferts pétroliers	0,0	20,6	
Produits de commercialisation	0,0	19,1	
Bonus pétrolier	10,0	1,1	10,5
Recettes contributions au fonds de prévisions d	0,0	0,0	
Zone d'unitization	0,0	0,0	
Recettes exceptionnelles	0,0	0,0	
Cotisations sociales	**90,7**	**15,6**	**17,2**
Part patronale au profit de la CRF	42,0	*9,8*	23,3
Part patronale au profit de la CNSS	11,5	*0,9*	7,7
Part ouvrière au profit de la CRF	*21,0*	*4,9*	23,1
Part ouvrière au profit de la CNSS	*16,3*	*0,1*	*0,6*

Source : DGB

ANNEXE 2 : EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT AU 31 MARS 2025

NATURE DES DEPENSES	PREVISIONS LFI 2025	EXECUTION AU 31 MARS 2025	(%) REAL/PREVLFI
I.2- Dépenses budgétaires	**2 198,7**	**364,4**	**16,6**
I.2.1- Dépenses courantes	**1 642,0**	**348,7**	**21,2**
Personnel	430,0	100,3	23,3
Autres dépenses courantes	***1 212,0***	***248,4***	**20,5**
dont dépenses sociales	*0,0*	*55,6*	
Biens et services	210,0	66,2	31,5
dont dépenses sociales	0,0	2,0	
Autres dépenses	81,0	21,4	26,4
Transferts	590,0	91,5	15,5
Transfert traditionnels	521,0	64,1	12,3
dont transfert sociaux	0,0	*53,6*	
Transfert secteur pétrolier	47,0	20,6	43,7
Taxe maritime	*0,0*	0,3	
Yanga-Sendji	*0,0*	1,8	
Fonctionnement CEC	*0,0*	18,3	
Transfert CORAF	*0,0*	0,0	
Autres transferts	*0,0*	0,1	
Contribution transp.en commun	*0,0*	0,0	
Elections	*22,0*	0,0	
Collectivités locales	*22,0*	6,8	
Contribution à la stab. des px des pro	0,0	0,0	
Charges financières de la dette	331,0	69,3	20,9
Intérêts dette intérieure	261,5	49,6	
Intérêts dette extérieure	69,5	19,8	
I.2.2- Investissement	**417,0**	**0,0**	**0,0**
sur ressources internes	*215,0*	0,0	0,0
dont dépenses sociales	*0,0*	0,0	
sur ressources externes	*202,0*	0,0	0,0
dont dépenses sociales	*0,0*	0,0	
I.2.3- Budgets annexes et comptes spéciaux du trésor	**139,7**	**15,7**	**11,2**
Budgets annexes	*8,8*	*0,0*	0,4
Comptes spéciaux	*130,9*	*15,6*	*12,0*

Source : DGB

ANNEXE 3 : SITUATION DES SOLDES DU BUDGET DE L'ETAT AU 31 MARS 2025

SOLDES BUDGETAIRES	PREVISIONS LFI 2025	EXECUTION AU 31 MARS 2025	(%) REAL/PREV LFI
Solde primaire	**683,0**	**179,2**	**26,2**
Solde primaire hors pétrole	**-500,1**	**15,3**	**-3,1**
Solde primaire de base	**812,0**	**179,2**	**22,1**
Solde primaire de base, hors pétrole	**-371,1**	**15,3**	**-4,1**
Solde budgétaire global, dons inclus	**352,0**	**109,8**	**31,2**
Solde budgétaire global, dons exclus	**279,0**	**109,8**	**39,4**
Solde budgétaire global, hors pétrole	**-831,0**	**-54,0**	**6,5**
VARIATION NETTE DES ARRIERES	**0,0**	**33,8**	
- Variation des arriérés extérieurs	**0,0**	**0,0**	
- Accumulation d'arriérés extérieurs	0,0	0,0	
-Réduction d'arriérés extérieurs	0,0	0,0	
-Réduction d'arriérés extérieurs(2019)	0,0	0,0	
- Variation des arriérés intérieurs	**0,0**	**33,8**	
- Accumulation d'arriérés intérieurs	0,0	40,8	
-Réduction d'arriérés intérieurs	0,0	0,0	
-Réduction d'arriérés intérieurs(année ant.)		-6,9	
SOLDE BASE CAISSE	**352,0**	**143,6**	**40,8**

Source : DGB

ANNEXE 4 : SITUATION DES RECETTES DES IMPOTS ET TAXES AU 31 MARS 2025

NATURE D'IMPÔTS	TOTAL
Impots directs	***118 106 133 094***
Impots sur le revenu des personnes physiques	***49 037 999 349***
Acomptes Traitements et salaires	*36 331 473 743*
Acomptes Bénéfices industriels, commerciaux et artisanaux	*71 485 724*
Acomptes Bénéfices non commerciaux	*271 488 378*
Acompte revenus fonciers	*3 512 042 910*
Autres impôts sur les revenus	*8 851 508 594*
Impôts sur les Sociétés	***64 882 853 017***
Acompte impot sur le bénéfice des sociétés	*12 855 900 022*
Taxe spéciale sur les sociétés	*15 146 733 450*
Impôt forfaitaire sur les sociétés	*19 544 199 358*
Impôt sur le revenu des valeurs mobilières	*732 772 376*
Impôt forfaitaire sur le revenu des valeurs mobilières	*4 243 220 245*
Autres impôts sur les sociétés	*12 360 027 566*
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	***3 147 967 642***
Taxe unique sur les salaires	*3 147 967 642*
Impôts sur le patrimoine	***127 762 657***
Immatriculation	*14 179 950*
Inscription	*37 472 991*
Transcriptions	*64 000 411*
Radiation	*9 270 685*
Autres mutations et conventions	*2 838 620*
Autres impôts directs	***909 550 429***
Impots global forfaitaire	*558 784 667*
CAMU	*350 765 762*
Impôts indirects	***102 527 146 297***
Impots et taxes intérieurs sur les biens et services	***96 742 403 070***
TVA nette	*68 688 306 830*
Droits d'Accises	*6 380 757 776*
Taxe sur les transferts des fonds	*3 972 250 240*
Taxe sur le trafic des communications électroniques	*1 875 780 493*
Taxe sur les jeux de hasard	*67 727 013*
Taxe sur abonnements et réabonnements télévisuelle	*675 808 121*
Taxe sur les contrats d'assurance	*1 727 280 615*
Taxe sur les billets d'avions V.I.	*169 827 000*
Taxe sur les appareils électroniques	*15 233 334*
Redevance audiovisuelle	*405 511 636*
Droits d'enregistrement et de timbre	***5 784 743 227***
Droits d'enregistrement	*5 279 018 017*
Droit de timbre sur titres de transports aérien	*180 189 450*
Droit de Timbres sur les véhicules automobiles	*135 418 740*
Timbre électronique fiscal	*190 117 020*
TOTAL IMPÔTS ET TAXES INTERIEURS	***220 633 279 391***

Source : DEP/DGID

ANNEXE 5 : DEPENSES SOCIALES PAR SECTEUR AU 31 MARS 2025

DESIGNATION	Prévisions 2025	Exécution au 31 Mars 2025	% D'EXECUTION
Santé de base et lutte contre les maladies	**180 914 291 674**	**23 948 292 914**	**13,2**
-Programme d'acquisition et de gestion des médicaments essentiels et génériques, bilan biologique et réactifs	7 047 410 088	796 707 567	11,3
-Programme de la gratuité des médicaments de lutte contre le sida ,bilan biologique et réactif	15 382 108 309	1 804 016 991	11,7
-Campagne d'éducation et vulgarisation contre le SIDA	241 487 988	0	0,0
- Programme de lutte contre le paludisme et les autres maladies	11 678 367 780	783 492 401	6,7
- Programme de vaccination élargie	11 516 602 736	2 959 776 985	25,7
- Riposte aux épidemies	6 401 382 961	613 217 866	9,6
- Programme de gratuité de la césarienne	2 262 369 123	0	0,0
- Programme de lutte contre la tuberculose	414 538 419	149 233 831	36,0
- Programme de lutte contre les maladies non transmissibles, à savoir la trypanosomiase, l'onchocercose…	751 779 495	270 640 618	36,0
- Revitalisation des districts sanitaires par l'achat des équipements médico – techniques et fonctionnement des hôpitaux et centres de santé	84 401 244 774	16 571 206 655	19,6
- Construction et réhabilitation des hôpitaux généraux et de base ainsi que des centres de santé dans les villes et les centres ruraux	35 250 000 000	0	0,0
- Santé de la femme et de l'adolescente	5 567 000 000	0	0,0
Education	**161 559 813 306**	**20 919 852 744**	**12,9**
- Construction et réfection des bâtiments scolaires	15 801 000 000	0	0,0
- Programme de gratuité des fournitures scolaires, des manuels scolaires et des frais de scolarité ainsi que du matériel didactique au niveau des établissements primaires et secondaire, d'enseignement général, technique et professionnel	23 708 629 359	7 450 546 827	31,4
- Programme des cantines scolaires	2 848 524 184	0	0,0
-Renforcement des capacités du système éducatif et de la recherche	80 787 279 864	13 469 305 918	16,7
-Bourses, aides scolaires et universitaires	26 914 379 898	0	0,0
Construction, réhabilitation des infrastructures et équipements universitaires, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique	11 500 000 000	0	0,0
Infrastructures de désenclavement	**55 719 000 000**	**0**	**0,0**
- Construction et réfection des pistes rurales et agricoles à travers le Programme de Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC)	0	0	
- Entretien des rivières , dragage et balisage	9 500 000 000	0	0,0
- Projets communautaires et revitalisation du tissu villageois	250 000 000	0	0,0
- Construction et réfection des infrastructures de désenclavement (routes, ponts, ….	45 969 000 000	0	0,0
Electricité, eau et assainissement	**84 895 702 968**	**4 498 085 332**	**5,3**
- Programme « eau pour tous » afin de poursuivre l'opération d'adduction d'eau potable dans les centres urbains et ruraux	29 930 281 162	41 160 800	0,1
- Construction d'ouvrages électriques pour l'accès des populations à l'énergie	23 861 930 610	732 125 347	3,1
- Assainissement des villes avec comme corollaire, le curage des caniveaux et la destruction des gites larvaires	31 103 491 197	3 724 799 186	12,0
Protection sociale et emploi	**60 230 424 851**	**3 867 697 733**	**6,4**
- Actions caritatives et les aides sociales	747 150 655	268 974 236	36,0
- Insertion et réinsertion sociale et économique des handicapés et des minorités	575 925 168	215 971 938	37,5
- Prise en charge des personnes vulnérables et des enfants de la rue	31 494 362 518	2 933 653 495	9,3
.Programme national des filets sociaux	12 000 000 000		
- Auto emploi et formation aux petits métiers à travers les activités génératrices de revenus au profit des jeunes en général et particulièrement des jeunes désœuvrés	3 266 594 836	449 098 064	13,7
- Mise en œuvre de l'assurance-maladie universelle.	24 146 391 673	0	0,0
Agriculture, pêche et élevage	**22 968 750 560**	**1 012 937 054**	**4,4**
- Programme d'encadrement des maraîchers dans les centres urbains et ruraux	16 474 000 000	0	0,0
- Programme de distribution des semences améliorées	690 278 482	57 329 212	8,3
- Programme de vulgarisation et de démonstration des techniques agricoles	3 507 995 196	449 872 161	12,8
- Programme de démonstration des techniques de l'élevage	2 166 164 420	456 868 508	21,1
- Programme de métayage bovin	130 312 462	48 867 173	37,5
Promotion de la femme	**6 235 790 824**	**1 427 921 559**	**22,9**
- Question du genre	4 089 234 479	783 462 930	19,2
- Auto emploi et formation aux petits métiers à travers les activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes filles mères	2 146 556 345	644 458 630	30,0
TOTAL	**572 523 774 183**	**55 674 787 336**	**9,7**

Source : DGB